

# DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LES ASSOCIATIONS

Ce dossier est destiné à vous aider à formuler une demande d'aide financière auprès de l'Association Sourire d'Enfant.

Notre objectif est d'aider et soutenir financièrement ou matériellement, les activités éducatives en faveur des enfants.

Notamment ceux qui souffrent de maladies, d'handicaps physiques ou psychiques, soit directement auprès des familles, des services de pédiatries, ou soit par des associations régies par la loi 1901 ayants le même but.

Nom de l'Association	
N° d'immatriculation	
Civilité	
Nom-prénom de l'interlocuteur et représentant de la demande	
Adresse	
Code postale	
Commune	
Téléphone	
Mail	

Rejoignez-nous !

@Sourire\_denfant



@souriredenfant.fr





Personne(s) bénéficiaire(s) : .....  
.....  
.....

Lieu de la réalisation : .....  
.....

Date de mise en œuvre prévue :.....  
.....

Autres commentaires ou remarques pouvant aider à l'étude du dossier :  
(Joindre documents, rapports, devis, autres ...).  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le type d'aide sollicitée.

Je soussigné(e) nom et prénom .....

Représentant légal(e) de l'enfant .....

- Certifie exacts les informations du présent dossier
- Demande une aide d'un montant de .....€

Fait, le.....

Signature

**Association Sourire d'Enfant - A.S.E**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 enregistrée à la préfecture de l'Ain (01) N° W012006915

Tél : 04 74 30 84 22

52 rue des prés de Brou  
01000 Bourg-en-Bresse

[contact@souiredenfant.fr](mailto:contact@souiredenfant.fr)

## AUTORISATION DE DIFFUSION

Autorisation préalable pour la diffusion d'informations sur nos publications  
(Support papiers et numériques)

Je soussigné(e) .....

Autorise l'Association Sourire d'Enfant à diffuser sur ses publications (journal, bulletin d'information, newsletter, site internet, facebook, Instagram & flyers) des informations personnelles me concernant (photographie, nom, prénom).

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives à l'exercice de mes droits concernant la diffusion d'informations personnelles sur Internet : droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données me concernant (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).



@Sourire\_denfant



Rejoignez-nous !

@sourireenfant.fr





## Pièces à joindre à votre demande

- Document officiel de la création de l'association
- Présentation avec les actions et le but de l'Association
- Certificat médical (s'il s'agit d'une Association pour un enfant)
- Devis et factures
- RIB
- Autorisation de diffusion A.S.E ci-jointe (Dûment signée pour accord)
- Attestation sur l'honneur dûment signée avec la somme demandée

### Association Sourire d'Enfant - A.S.E

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 enregistrée à la préfecture de l'Ain (01) N° W012006915

Tél : 04 74 30 84 22

52 rue des prés de Brou  
01000 Bourg-en-Bresse

[contact@souiredenfant.fr](mailto:contact@souiredenfant.fr)

## Comment l'Association Sourire d'Enfant arrive-t-elle à aider financièrement les familles, les associations ainsi que les hôpitaux ?

C'est votre pharmacien, votre boulanger, votre poissonnerie, le restaurant du coin et bien d'autres encore... Pour mener à bien les objectifs qu'elle s'est fixée, l'Association Sourire d'Enfant fait appel à la solidarité des commerçants et des professionnels de santé.

### Notre principale ressource :

C'est principalement grâce à nos sachets d'emballages de qualité que nous proposons aux commerçants et aux professionnels de santé que nous arrivons à récolter les fonds nécessaires.

Ces nombreux partenaires, en diffusant ou en utilisant nos emballages (sacs papiers krafts et sacs réutilisables à l'effigie de l'Association, sacs poubelles etc...) nous permettent de nous faire connaître, de montrer l'engagement de nos partenaires et enfin de toucher les familles qui auraient besoin de nous solliciter.

En effet, il s'agit souvent de boulangeries, restaurants et de pharmacies qui achètent nos sachets. Mais nous avons également de plus en plus d'épiceries, cavistes, boucheries, poissonneries, pépiniéristes, charcuteries, fromageries, primeurs, maraîchers ainsi que tous les commerces non alimentaires : bricolage, décoration, habillement, chaussures.

Il est important pour nous de rappeler que sans l'aide de ces précieux partenaires, nous ne pourrions pas mener à bien nos actions en faveur des enfants malades. Nous ne pourrions pas financer des thérapies, du matériel médical, des aménagements ou tout ce qui participe à l'amélioration du quotidien des enfants malades et de leur famille.



Rejoignez-nous !

@Sourire\_denfant



@sourireenfant.fr





## Les aides extérieures :

Nous sommes sollicités par de plus en plus d'Associations, de groupes d'étudiants, ou de particuliers qui souhaitent faire un don, mener des actions pour récolter des fonds dans l'intérêt des enfants.

Nous discutons ensemble des projets qu'ils souhaitent éventuellement aider à financer et nous nous chargeons de reverser ces fonds en « collaborant » avec eux. Leur détermination est infaillible et leur générosité est immense.

En parlant de notre Association aux commerçants, vous contribuez à la construction d'une solidarité humaine. Plus l'Association se fera connaître de tous, plus elle pourra élargir ses moyens d'actions (ou ses actions) et répondre favorablement aux demandes.

Communiquer de l'association sur les réseaux sociaux, s'exprimer sur notre site internet sous forme de témoignage, permet aussi de crédibiliser nos actions et de démontrer aux commerçants que leur engagement n'est pas inutile. Aussi et surtout, il peut toucher d'autres familles dans le besoin qui pourront faire appel à nous.

L'Association Sourire d'Enfant place le bien-être des enfants au centre de ses préoccupations. C'est grâce à l'ensemble des partenaires ainsi qu'à chacun d'entre nous, que nous pourrons aller bien plus loin...

Toutes les actions réalisées sont visibles sur nos différents supports de communication (site web, bulletins mensuels, newsletter et sur nos réseaux sociaux...).

**Notre site Web** : [www.souriredenfant.fr](http://www.souriredenfant.fr)

**Association Sourire d'Enfant - A.S.E**

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 enregistrée à la préfecture de l'Ain (01) N° W012006915

Tél : 04 74 30 84 22

52 rue des prés de Brou  
01000 Bourg-en-Bresse

[contact@souriredenfant.fr](mailto:contact@souriredenfant.fr)